

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES D'HÉBERGEMENT

Entre :

Marine REMY, entrepreneur indépendant, exerçant sous le numéro SIRET 92103878200014, ci-après désignée «le Prestataire».

Et :

[Nom du Client]

dont les coordonnées sont [adresse, email, téléphone] :

, ci-après désigné «le Client».

Ensemble, dénommés «les Parties».

Article 1 – Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Prestataire fournit des services d'hébergement web au Client. Ces services incluent la mise à disposition d'un espace serveur, la gestion des noms de domaine et la maintenance technique de l'hébergement.

Article 2 – Durée et renouvellement

Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de la date de signature. Il est renouvelable tacitement pour des périodes successives d'un an, sauf résiliation par l'une des Parties, notifiée par écrit au moins 30 jours avant l'échéance.

Article 3 – Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à :

- Fournir un hébergement conforme aux standards professionnels en vigueur. Assurer une disponibilité des services à hauteur de 99 % du temps, hors périodes de maintenance planifiée ou de force majeure.
- Informer le Client dans les plus brefs délais de toute interruption de service non planifiée.

Limite des obligations

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable :

- Des interruptions ou dysfonctionnements causés par le prestataire tiers d'hébergement ou des attaques extérieures (ex. : cyberattaques, virus).
- Des pertes de données ou des dommages consécutifs à l'utilisation du site par le Client ou à des intrusions non autorisées.
- Des dysfonctionnements dus à des erreurs ou négligences du Client (ex. : non-mise à jour de CMS, plugins vulnérables).

Sécurité

- Le Prestataire met en œuvre toutes les mesures techniques raisonnables pour protéger l'hébergement contre les virus, intrusions ou attaques. Cependant, il ne peut garantir une sécurité absolue et décline toute responsabilité en cas de faille imputable à des tiers ou à des facteurs hors de son contrôle.

Article 4 – Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Utiliser l'hébergement dans le respect des lois en vigueur et des bonnes pratiques (contenu licite, respect des droits d'autrui).
- Effectuer des sauvegardes régulières de ses données, bien que le Prestataire propose des sauvegardes automatiques dans le cadre du service.
- Maintenir son site web à jour (CMS, plugins, thèmes, etc.) pour éviter toute faille de sécurité.

Article 5 – Propriété et gestion du nom de domaine

Le Client reste propriétaire de son nom de domaine. À tout moment, sur simple demande écrite, le Prestataire s'engage à effectuer une redirection ou un transfert vers un autre hébergeur sans frais supplémentaires.

Article 6 – Tarifs et modalités de paiement

L'hébergement est offert la première année en tant que geste commercial. À partir de la deuxième année, la facturation est annuelle et éditée au premier jour du mois durant lequel le contrat a été initialement conclu. En cas de non-paiement, les dispositions de l'article 7 s'appliquent.

Article 7 – Suspension et résiliation des services

Suspension des services

En cas de non-paiement après relance et mise en demeure, le Prestataire se réserve le droit de suspendre les services d'hébergement. La suspension sera levée immédiatement après réception du paiement. Le Prestataire s'engage à être ultra réactif dans ce cadre.

Résiliation

Le contrat peut être résilié par l'une des Parties avec un préavis de 30 jours avant l'échéance, ou immédiatement en cas de manquement grave aux obligations contractuelles.

Article 8 – Responsabilité et force majeure

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des dommages résultant :

D'événements relevant de la force majeure (catastrophes naturelles, incendie, panne globale d'infrastructure).

Des indisponibilités ou problèmes causés par le prestataire tiers d'hébergement.
D'un usage non conforme ou non autorisé par le Client.

Article 9 – Litiges et droit applicable

En cas de litige, les Parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis aux juridictions compétentes. Le présent contrat est soumis au droit français.

Signature des Parties

Fait à _____ ,
le _____ .

Pour le Prestataire :
Signature :

Pour le Client :
Signature :